

MANUEL ASSURANCE QUALITE

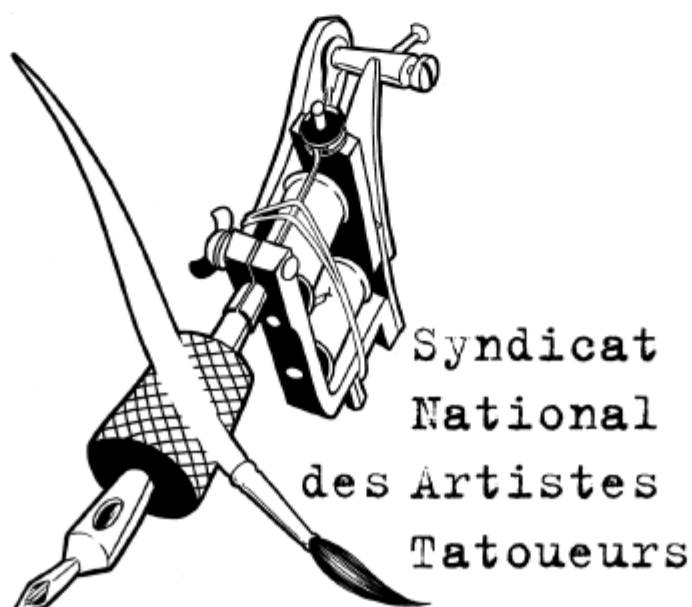
La démocratisation du tatouage, la multiplication des officines de tatouage et l'inaction des pouvoirs publics nous ont conduits à réaliser ce manuel. Il doit se placer comme garantie d'un travail de qualité :

RESPECT DU CLIENT ET DE L'HYGIENE

Face à de nombreux fléaux tels que le SIDA, la maladie de la Vache Folle, l'Hépatite C trop souvent oubliée, il convient de pouvoir témoigner et démontrer une méthode de travail simple reposant sur les normes sanitaires actuellement en vigueur.

Cet ouvrage a pour prétention de fédérer les tatoueurs français autour du **S.N.A.T.**, association regroupant des professionnels du tatouage et de la santé.

Nous vous conseillons également de le mettre à la disposition du client soucieux de la transparence qualitative de l'acte.



LE RISQUE INFECTIEUX:

La réalisation du tatouage doit être aseptiquement logique. Les chemins croisés sont à l'origine de nombreuses infections manuportées. Ainsi peut-on comprendre l'importance du lavage des mains, le port de gants et le choix d'un maximum de matériel à usage unique, mais cette stratégie ne doit en rien compromettre une logique "hygiénique" et une rigueur stricte dans le travail. Particulièrement, en adoptant une méthodologie suivant les règles du



La peau constitue la principale barrière contre les **microbes** (micro-organismes) présents dans notre environnement et sur notre peau. Ces microbes (bactéries, virus, parasites) sont en quête d'un hôte pour se multiplier.

Notre corps porte des microbes sur sa surface, comme notre environnement. S'ils s'introduisent dans notre organisme suite à une lésion (piqûre, coupure) ils peuvent entraîner une infection locale et dans certains cas, si aucun soin n'est porté, une infection plus générale.

Le risque majeur étant **l'infection croisée** par l'utilisation d'un matériel mal traité suivant les bonnes pratiques de stérilisation, suite à une mauvaise pratique des règles d'asepsie. L'infection croisée étant la **transmission d'un microbe d'une personne à une autre**. On pensera immédiatement à la contamination du virus du sida ou de l'hépatite C par exemple.

Contamination bien souvent à l'origine :

- Du ou des clients précédents
- Des surfaces de travail où le matériel aura été en contact pendant le tatouage
- Des mains du tatoueur

On distinguera ainsi une contamination :

- Client / tatoueur
- Tatoueur / client
- Client / client

La lutte contre ce type d'infection comprend :

- Le lavage des mains
- L'asepsie cutanée
- Nettoyage désinfection de l'environnement du client
 - Stérilisation
 - Utilisation de matériel à usage unique
- Méthodologie suivant les règles du "No touch"

LE LAVAGE ET L'ANTISEPSIE DES MAINS:

LE PORT DES GANTS NE DISPENSE PAS DU LAVAGE DES MAINS

Le lavage des mains est et reste la mesure sine qua non de prévention de l'infection.
Dans le milieu hospitalier, on différencie trois types de lavage des mains :

- Le lavage des mains simple, à la prise et à la fin du service ;
- Le lavage des mains médical, pour tout acte médical ou paramédical ;
- Le lavage des mains chirurgical, pour tout acte de chirurgie.

Nous évoquerons une seule technique compte tenu de l'acte à réaliser.

Le lavage des mains médical ou antiseptique

Il se réalise **avant tout geste agressif pour l'organisme**, avant de mettre les gants à usage unique ou avant de reconditionner le matériel à stériliser. Sa méthodologie se compare au lavage des mains simples mais sera plus long, comprendra un brossage et l'on utilisera un savon antiseptique.

Méthodologie

- Se mouiller les mains.
- Mettre une dose de savon antiseptique faire mousser la solution des mains aux avant bras. Brosser les espaces interdigitaux, la paume de la main et les ongles. Le dos de la main et les avant bras se frottent à main nue. Cette opération doit durer une minute.
- Rincer abondamment, les mains doivent se tenir plus haut que les coudes. Le but étant d'éviter le retour de l'eau des avant bras "moins propre" vers les mains "plus propre".
- Se sécher les mains par tamponnements à l'aide d'une serviette à usage unique présentée dans un dévidoir clos. Si le lavabo ne dispose pas de commande à pied, fermer le robinet à l'aide de la serviette et la jeter. Une serviette par main. Le risque d'essuyer l'autre main par la partie ayant été en contact avec l'avant bras opposé étant trop important.

REGLES D'HYGIENE

La réalisation d'un tatouage est un acte agressif qui ne demande pas d'être réalisé dans des conditions stériles mais aseptiques. (On entend par conditions stériles les mesures prises en chirurgie dans un bloc opératoire).

Seules les buses et les aiguilles demandent à être stérilisées. Les autres articles seront à usage unique.

Nous avons évoqué ci-dessus "l'infection croisée", pour se faire avant de commencer tout acte, on s'assurera qu'une désinfection de surface a été réalisée, conformément aux préconisations du fabricant de la solution détergente décontaminante, entre chaque client.

Des protections seront disposées sur tous les accessoires, tout ce qui touche le tatoueur pendant l'opération doit être protégé ou à usage unique.

• **Film plastique pour le plan de travail** supportant les caps, la lumière, le vaporisateur contenant la solution antiseptique, le clip cord, l'alimentation et **tout ce que devra toucher le tatoueur** devront être protégés par des films ou des sacs plastique à usage unique;



• Il est conseillé de protéger également le "bloc moteur" de votre machine. Le cas échéant celui-ci devra être nettoyé et désinfecté par spray entre chaque tatouage.

• **Port de gants à usage unique** (ceux-ci doivent être retirés dès lors que le tatoueur est amené à toucher tout autre objet étranger à la réalisation du tatouage en cours, et qui n'est pas protégé);

• **Dévidoir ou présentoir de papier essuie tout**

Le tatoueur grand consommateur de papier essuie tout, choisira une présentation de cet article sous forme de distributeur. L'ensemble du rouleau papier essuie tout devra être hermétiquement fermé pour le protéger de toute contamination par projection.

Il est possible d'utiliser le papier sans distributeur mais il devra être pré-découpé par petites quantités avant l'exécution du tatouage : **si le papier n'est pas pré-découpé, tout le rouleau touché avec les gants sera considéré comme contaminé.**

PREPARATION DU MATERIEL POUR LA REALISATION DU TATOUAGE

Port des gants.

L'usage des gants ne garantit pas une asepsie complète et surtout il **ne se substitue pas au lavage des mains**.

Les gants permettent d'une part au tatoueur de se protéger face aux projections et de diminuer les risques de contamination client/tatoueur. Une fois que les gants sont portés et souillés, **seule la rigueur gestuelle** permet de garantir une parfaite hygiène pendant le tatouage.

Pour tout geste étranger à la phase de tatouage proprement dite, les gants seront retirés et changés autant de fois que nécessaire.

Les gants seront disposés dans leur emballage offrant un distributeur.

Installation du plan de travail.

Au préalable, le plan de travail aura subi une désinfection de surface et sera libre de tout matériel non désirable. Il doit être revêtu d'une matière lavable ne présentant aucune aspérité. De ce fait, les plans de travail en carrelage sont proscrits.

Le choix d'un support sur film plastique enduit en partie d'un corps gras servira de support aux caps dédiés à la réception des pigments noirs et de couleur, des diluants. Il est à noter que cette étape est réalisée après un lavage des mains dit médical.



Un gobelet à usage unique rempli d'eau propre sera prévu pour le rinçage des buses entre deux couleurs.

Préparation des machines à tatouer.

- Revêtir des gants à usage unique



- Monter l'ensemble tube gripp buse aiguille sur la machine à tatouer. Cet ensemble ayant été préalablement stérilisé à l'autoclave, cette étape sera donc réalisée aseptiquement.



- Une fois les machines prêtes, elles sont disposées de préférence dans un tiroir fermé et/ou équipé de lampes ultra violets.



- Le pulvérisateur de solution antiseptique sera recouvert d'un sachet plastique à usage unique.

- Le remplissage des caps sera effectué après la préparation cutanée.

PREPARATION CUTANEE

Cette étape comprend trois phases :

- **Désinfection cutanée** (asepsie)
- **Rasage**
- **Elaboration du dessin sur la peau**

La désinfection cutanée est réalisée à l'aide d'un pulvérisateur contenant une solution antiseptique. Certains préfèrent "chauffer" la peau avec + ou - d'alcool.

Un rasage minutieux est fait avec un rasoir à usage unique.

Ces mesures ont pour objectif d'éviter la pénétration d'agents infectieux dans l'organisme pendant le tatouage. Bien évidemment cette pratique ne peut être réalisée que sur une peau saine.

Le tatouage constitue une agression physique de la peau, il est donc important d'éliminer ou de tuer tous les micro-organismes présents au moment du tatouage. Le choix se portera sur un antiseptique incolore, il sera appliqué en partant de la zone à tatouer considérée comme la plus "propre" vers les bords extérieurs considérés comme plus "sales".

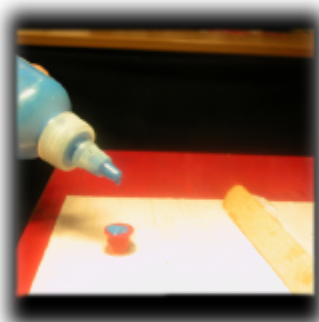
TATOUAGE

Les caps

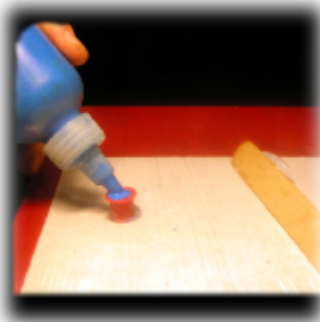
Les caps seront remplis avec l'encre stockée dans un tiroir les protégeant de l'air ambiant. Le remplissage s'effectuera en retirant ses gants. Il conviendra d'assurer une pré-désinfection de surface régulière de tous les flacons.

Attention !

Lors du ré-remplissage des caps, un caps déjà utilisé est considéré comme contaminé. Le bec verseur de la bouteille de couleur ne doit en aucun cas toucher le caps en question ou le pigment de celui-ci.



OUI



NON

Installation du dermographe



Le dermographe une fois monté sera placé sur le plan de travail. Le cordon d'alimentation sera protégé par une gaine à usage unique.



Après chaque utilisation, le cordon sera pré-désinfecté.

Le dermographe est pré-désinfecté après chaque utilisation, puis à l'aide d'une solution détergente et désinfectante, il est nettoyé, désinfecté et rangé.

Si le dermographe est protégé lui aussi par une gaine à usage unique, un simple nettoyage suffira (on peut quand même lui appliquer une désinfection régulière).

LA STÉRILISATION

La stérilisation est une opération permettant d'éliminer ou de tuer tout micro-organisme dans un espace incontaminable. Cette méthode permet de diminuer la présence de germes de 10^6 , si et seulement si :
Le matériel à stériliser est propre en éliminant les obstacles à l'agent stérilisant et partir d'une contamination faible entre 10^2 et 10^4 .

Le matériel à stériliser est **hermétiquement conditionné**, créant de ce fait un espace incontaminable jusqu'à utilisation du matériel stérilisé.

La zone de nettoyage du matériel souillé (utilisé) doit être séparée de la zone de conditionnement et de stérilisation. Les étapes de production de matériel stérile doivent être logiques et aller "du plus sale vers le plus propre" on parle ainsi de "marche en avant".

PRE-DESINFECTION



RINCAGE



NETTOYAGE



SECHAGE



CONTROLE



CONDITIONNEMENT



STERILISATION - VALIDATION



STOCKAGE

PRE-DESINFECTION OU DECONTAMINATION

La pré-désinfection ou décontamination est le premier traitement à effectuer sur le matériel souillé dans le but de diminuer la population de micro-organismes et de faciliter le nettoyage ultérieur.

Par ailleurs, elle protège le personnel lors de la future manipulation du matériel concerné, évite toute contamination de l'environnement. Cette opération est limitée aux micro-organismes présents au moment de cette même opération.

La préparation et la conservation de cette solution est indiquée par le fournisseur et doit être impérativement respectée. Solution qui doit être rappelés le :

- **Bactéricide** (contre les bactéries)
- **Fongicide** (contre les champignons)
- **Sporicide** (contre les spores)
- **Virucide** (contre les virus).

La solution est placée dans un bac réservé à la pré-désinfection et doit être :

- **Résistant sur le plan mécanique et chimique,**
- **Muni d'un couvercle,**
- **Muni d'un panier grillagé.**

Mettre à tremper le matériel souillé **immédiatement après la fin de son utilisation**. L'immersion doit être totale. Les instruments articulés sont largement ouverts ou démontés, les instruments creux à canaux et orifices sont irrigués et aspirés plusieurs fois à l'aide d'une seringue, afin d'évacuer toute substance pouvant faire obstacle à la bonne pénétration du pré-désinfectant.

Pour cette étape, il est fortement conseillé de porter des lunettes et des gants à usage unique.

Respecter les dilutions et le temps de contact suivant les recommandations du fabricant.

RINCAGE

Le rinçage permet d'éliminer toute trace de produit et de résidus. Il évite tout risque d'interférence entre la solution pré-désinfectante et le produit de nettoyage lorsque ceux-ci sont différents.

Le rinçage à l'eau courante est préférable à celui de l'eau stagnante (dans une cuvette) où les salissures et les agents chimiques peuvent se redéposer sur le matériel.

Le tatoueur doit revêtir gants, lunettes et tablier de protection.

NETTOYAGE OU LAVAGE

Opération physico-chimique visant à éliminer les matières organiques ou minérale des surfaces et des objets.

Le produit utilisé doit posséder des propriétés détergentes pour décoller les souillures et les mettre en suspension ou en solution. De même, il est impératif de suivre les recommandations du fabricant.

Cette étape se révèle être très importante car **on ne stérilise bien que ce qui est propre**. Opération purement mécanique d'abord par action manuelle ensuite par l'utilisation d'une machine à ultrasons. L'action manuelle comprendra **un brossage et un écouvillonnage** pour le matériel creux.

L'ultrasons doit être :

- **Résistant sur le plan mécanique et chimique,**
- **Muni d'un panier grillagé** (le matériel ne doit jamais être en contact avec le fond),
- **Suffisamment puissant** (de préférence avec bain chauffant),

Le rinçage se fait abondamment à l'eau courante chaude pour faciliter le séchage.

Il est important de noter que l'ultrason n'a **aucun pouvoir sur les matières plastiques** qui absorbent les ultrasons.

LE SECHAGE

Le séchage est impératif.

Il doit se pratiquer immédiatement après le nettoyage pour empêcher la constitution d'un milieu favorable à la prolifération microbienne.

Il se réalise sur une surface propre à l'aide d'un **linge absorbant sec, doux, propre, non pelucheux.**

CONDITIONNEMENT

- L'état stérile est conservé par le conditionnement.
- La conservation de la stérilité doit être assurée jusqu'au moment de l'utilisation.
- Le conditionnement doit permettre l'extraction aseptique du matériel stérilisé.
- Le conditionnement doit être perméable à l'agent stérilisant.
- Le produit fini doit être stocké dans un lieu propre.



Les sachets ou gaine (papier plastique) associent un papier de type B partiellement ou totalement enduit d'une laque supportant 134°C et permettant le thermoscellage. A sa surface figurent des indicateurs de passage. Le film plastique, associant polyéthylène et polyester, admet le thermoscellage, renforce la résistance mécanique et permet un contrôle visuel du contenu.

Les sachets ou gaines se présentent sous forme plate ou à soufflet. Une seule soudure est nécessaire.

La Fiche de Fabrication :

La fiche de fabrication est un document référence comportant les instructions relatives à la composition d'une charge. Cette fiche peut être tout simplement un registre.

On notera tous les articles composant la charge, ainsi que leur mode de conditionnement.

LA STÉRILISATION

La stérilisation est une opération s'appliquant à des milieux inertes empêchant la reproduction de micro-organismes, des virus et des levures présents.

Son résultat est durable puisque réalisée dans un espace non contaminable.

La stérilité n'est jamais absolue, elle reste une notion relative.

On ne stérilise bien que ce qui est propre.

Pour qu'un objet stérilisé conserve son état stérile il faut le protéger :

- **Par un bon conditionnement**
- **Par de bonnes manipulations**
- **Par un bon transport**
- **Par un bon stockage**
- **Par une bonne utilisation.**

Si l'état stérile d'un matériel n'est pas conservé, il y a de nouveau contamination et danger d'infecter un patient lors de l'utilisation de ce matériel.

Lors du chargement de l'autoclave il convient de respecter certains principes :

- Ne pas surcharger les plateaux de l'autoclave afin de laisser passer la vapeur d'eau saturée,
- Placer les sachets papier contre papier, plastique contre plastique.

La stérilisation se fera par autoclavage suivant un plateau de stérilisation de 134°C pendant 18 minutes.

L'agent stérilisant étant la vapeur d'eau saturée dont la propriété est de détruire les protéines des micro-organismes.

La vapeur d'eau saturée étant la résultante d'une association de température et de pression suivant la table de Regnault : 134°C pour 2.1bar.

Le choix de l'autoclave doit offrir outre le respect du plateau de stérilisation, une séquence de vides fractionnés préalables et en fin de cycle ainsi qu'une phase de séchage. Des normes AFNOR sont en cours d'élaboration et ce type d'appareil correspondrait à une future "classe B". Cependant cette nouvelle norme devrait se calquer sur les normes hospitalières actuellement en vigueur : EN 283 – EN 554 – EN 14937.

L'autoclave doit impérativement être classé comme dispositif médical et avoir le marquage CE.

Seul un stérilisateur validé, correctement entretenu et suivi, faisant l'objet d'une maintenance régulière, permettra de garantir le résultat de la stérilisation.

Suivant les normes en cours on parle d'une qualification initiale lors de la réception de l'autoclave et de requalifications annuelles (contrôle du bon fonctionnement de l'autoclave).

Concernant l'entretien de l'autoclave il convient de se renseigner auprès du fournisseur et d'assurer au moins une fois par an une maintenance préventive.

VALIDATION

Contrôles physiques

On observera :

- L'absence totale d'humidité sur les sachets
- L'intégrité du conditionnement (soudures, sachet non troué)
- Lecture du ticket de stérilisation respect du plateau de stérilisation.

Contrôles physico-chimiques

On observera :

- Le virage de tous les témoins de passage. (les encres changent de couleur conformément aux recommandations du fournisseur). Cependant ils ne donnent pas l'assurance d'une stérilisation efficace.
- Le virage des intégrateurs (les encres changent de couleur en fonction du temps et de la température).

Etiquetage de la charge :

Il faudra noter sur chaque conditionnement :

- Le numéro de lot de la charge se référant à tous les paramètres du cycle,
- La date de fabrication et la date de péremption.

De façon générale on définit un mois par sachet, exemple :

- Simple emballage = 1 mois de péremption
- Double emballage = deux mois de péremption.
- Sur le registre de l'autoclave on y joindra le ticket de stérilisation.

STOCKAGE

Conditions optimales à respecter pour un bon stockage :

Température ambiante et maintenue entre 15°C et 25°C

A l'abri des rayonnements solaires

A l'abri de l'humidité

A l'abri de l'air ambiant

Un système de rangement adapté et propre